

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Monte-charge « EGV »

NOTA :

Pratique et simple d'utilisation

Les EGV, grâce à une cabine dont la hauteur peut être de 2 mètres (maximum), sont à leur place partout où la combinaison « horizontale-verticale » est nécessaire pour transporter des charges lourdes ou volumineuses et lorsque le transport des personnes n'est pas nécessaire. Ils peuvent être installés quelle que soit la configuration du bâtiment : dans les entrepôts, les magasins, les usines, la restauration, l'hôtellerie...

Les avantages de nos monte-charges EGV

Fabrication Française, depuis 1986.

Charge jusqu'à 2 500kg.

Monte-charge accessible aux personnes lors des opérations de chargement et de déchargement.

Service simple ou opposé.

Machinerie haute ou latérale.

Pylône autoporteur (avec reprise de charge en fosse et en trémie).

En option : la trappe embarquée qui permet de laisser libre le niveau supérieur après chaque utilisation ! (Jusqu'à 500kg en standard – supérieur sur étude).

Sécurité et confort de l'utilisateur : - taquet antidérive – serrures avec contrôle de fermeture et de verrouillage de la porte – simplicité d'utilisation – barrières de cellule protégeant la charge pendant le déplacement.

Réglementation et normalisation

Le monte-charge EGV d'Etna France est un monte-charge accessible et non accompagné.

Monte-charge non accessible

Le monte-charge non accessible est défini par la norme EN81-31 : la hauteur de la cabine est limitée à 1,20m, la surface max. de la cabine est de 1m², la profondeur max. de la cabine est de 1m et la charge utile max. est de 300kg. Ces particularités en font un monte-charge interdit (« non accessible ») aux personnes.

Monte-charge accessible

Selon la norme EN81-31, le monte-charge accessible est de dimensions et de charge utile supérieures au monte-charge non accessible. Il est alors accessible par les personnes, mais uniquement lors des opérations de chargement et de déchargement.

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'APPAREIL :

Charge utile	Jusqu'à 2 500kg
Vitesse	Max. 0,20 m/s
Portes palières	Portes battantes à 1 ou 2 vantaux
Commande	Bouton poussoir à pression maintenue
Structure guidage	Pylône autoporteur
Position machinerie	Machinerie latérale en standard, ou haute option
Dimension de la cabine en mm	H 2 000 x L max 2 000 x P max 2 500
Tension électrique	Triphasée 400 V
Options	Cabine acier inox massif 15/10 ; Portes et façade inox 15/10 ; Sonnerie d'arrivée ; Protections de sécurité pour prévenir les déplacements des charges roulantes ; Equipements spéciaux (automatismes divers) ; Habillage du pylône en tôle pleine ; Machinerie haute ; Possibilité de trappe embarquée jusqu'à 1 500kg
Norme et réglementation	Directive Machines 2006/42-CE

❖ Service simple

LARGEUR STANDARD (mm)				
CABINE	800	900	1000	1200
PYLONE	1100	1200	1300	1500
TREMIE	1150	1250	1350	1550
PROFONDEUR STANDARD (mm)				
CABINE	800	900	1000	1200
PYLONE	950	1050	1150	1350
TREMIE	1000	1100	1200	1400
HAUTEUR DE FOSSE				
MACHINERIE HAUTE	250	250	250	250
MACHINERIE BASSE	500	500	500	500

Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

HAUTEUR MINIMUM SOUS PLAFOND DERNIER NIVEAU (mm)				
MACHINERIE HAUTE	3400	3400	3400	3400
MACHINERIE BASSE	2800	2800	2800	2800

❖ Double service

LARGEUR STANDARD (mm)				
CABINE	800	900	1000	1200
PYLONE	1100	1200	1300	1500
TREMIE	1150	1250	1350	1550
PROFONDEUR STANDARD (mm)				
CABINE	800	900	1000	1200
PYLONE	900	1000	1100	1300
TREMIE	1050	1150	1250	1450
HAUTEUR DE FOSSE				
MACHINERIE HAUTE	250	250	250	250
MACHINERIE BASSE	500	500	500	500
HAUTEUR MINIMUM SOUS PLAFOND DERNIER NIVEAU (mm)				
MACHINERIE HAUTE	3400	3400	3400	3400
MACHINERIE BASSE	2800	2800	2800	2800